

Usine de concentration de Scully, à Wabush.

Wabush: fermeture de 4 semaines au lieu de 6

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Plutôt qu'une fermeture de six semaines, c'en est une de quatre semaines auxquelles procéderont les Mines Wabush, cet été, à compter du 28 juin. Et ce seront 500.000 tonnes de boulettes de fer plutôt que 600.000 tonnes qui ne seront pas produites cette année.

Telle est la décision qui a été arrêtée par la direction de l'entreprise et confirmée au SOLEIL par M. Gerry Lord à Montréal. Cette décision a été prise conjointement avec le gérant de l'entreprise, la Pickands Mather and Co de Cleveland, à la suite des intentions d'achat des actionnaires.

Cette interruption de production touchera 580 mineurs à la mine de Scully et au concentrateur de Wabush au Labrador et 420 métallurgistes à l'usine de bouletage de Pointe-Noire.

On se rappellera que, lors de la

première semaine du mois de janvier, tel que rapporté par LE SOLEIL dans ses éditions du 10 janvier dernier, la direction de l'entreprise avait averti le syndicat des métallos qu'elle songeait à une interruption de production, cet été, qui pourrait s'étendre sur une période de six semaines.

A l'époque le gérant de l'entreprise basée à Pointe-Noire, M. Damien Lebel, avait précisé au SOLEIL que cette décision n'était pas "coulée dans le béton" et pourrait évoluer en fonction des besoins du marché.

Durant cette interruption de production les employés touchés par ce ralentissement seront invités à prendre leurs congés annuels. Rappelons que déjà, durant la mi-décembre, ces mêmes employés avaient eu à subir une interruption de production et des mises à pied pendant trois semaines.

D'une capacité nominale de production de six millions de tonnes de boulettes de fer par année, les Mines Wabush opèrent leurs installations depuis 1963. Celles-ci avaient été érigées au coût de \$300 millions.

Selon M. Gerry Lord, c'est essentiellement les conditions du marché qui sont la cause de cette fermeture estivale. Toutefois il a admis que la grève à la Stelco avait certainement eu des incidences dans cette décision.

Stelco et Dofasco contrôlent 42 pour 100 du capital-actions des Mines Wabush et achètent 42 pour 100 de la production de boulettes de fer. Le reste est acheté par les autres actionnaires, principalement des aciéries américaines dont la participation dans les Mines Wabush se fait à travers la Wabush Iron Ore Company.

On se rappellera aussi que 3.000 des 5.500 employés de la

Compagnie minière IOC seront invités à prendre leurs congés annuels durant une période de cinq semaines qui commencera le 12 juillet. Ce sont principalement des employés affectés aux installations de l'entreprise au Labrador.

Et c'est cette semaine que la Compagnie minière Québec Cartier annoncera la date de la cessation de ses opérations cet été. Là aussi, une interruption de production et la mise en congé des employés durant plusieurs semaines cet été sont attendues.

Seules les compagnies Fer et Titane du Havre-Saint-Pierre et Sidbec-Normines de Port-Cartier entendent maintenir normalement leurs opérations cette année. La filiale de Sidbec espère même produire un million de tonnes de boulettes de fer de plus cette année par rapport à la production de l'année dernière. Décision qui engendre un certain scepticisme dans le milieu.

Tarification aérienne

Quebecair devant le Comité des transports

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — C'est aujourd'hui à Ottawa que siègera le Comité permanent des transports de la Chambre des communes. Le sujet à l'ordre du jour concerne la tarification aérienne et de nombreux transporteurs aériens tant nationaux que régionaux ont été invités à s'y faire entendre.

C'est ainsi que se présenteront

devant ce comité présidé par le député libéral de Northumberland-Miramichi, M. Maurice Dionne, une délégation de Quebecair composée du président Alfred Hamel et de deux cadres supérieurs de l'entreprise, M. Richard Look et M. Jean-Luc Trépanier.

On se rappellera que la tarification en usage chez Quebecair est souvent l'objet de plaintes de la part

des usagers des régions nordiques et des moyenne et basse côtes.

En effet, et même si le réseau officiel de Quebecair s'étend jusqu'à Blanc-Sablon, les usagers qui résident à l'est de Sept-Iles n'ont droit à aucun des tarifs promotionnels du transporteur car, sur ce segment de parcours, le transporteur aérien et sa filiale Régional utilisent un permis de classe 2 et 3 qui exclut de tels avantages.

Et avec l'extension des services "commuter" de Quebecair avec sa filiale Régional et d'autres transporteurs comme Air Satellite, par exemple, les usagers de la région craignent de plus en plus d'être exclus des avantages de la tarification des fins de semaine, des personnes âgées, etc...

Autre sujet de mécontentement des usagers de la région et qui concerne la tarification: à distance égale, le coût du billet est plus élevé sur les segments sous-régionaux, Sept-Iles à Blanc-Sablon par exemple, que sur les segments régionaux, Sept-Iles à Québec par exemple.

D'autre part, le président du syndicat des employés de Quebecair, M. André Bonenfant, affilié à l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'air, entend contester devant les tribunaux la décision de Quebecair de procéder à une soixantaine de mises à pied parmi ses employés. De nombreux employés des guichets de Quebecair en Gas-

pésie, sur la Côte-Nord et au Nouveau-Québec ont été avertis qu'ils perdront leur emploi.

Et pour les remplacer, Quebecair et sa filiale Régional entendent faire appel à des contractuels. Or, selon la loi fédérale qui régit les relations de

travail de ces employés, l'employeur n'aurait pas le droit de débaucher du personnel pour le remplacer par des contractuels. En tout cas, c'est ce que prétend M. André Bonenfant qui a décidé de porter la cause devant les tribunaux.

La partie patronale prétend de son côté qu'elle n'a pas le choix et que, "muselée" par les conventions collectives de travail, c'est la seule façon de procéder pour tenter de réduire les coûts d'opération de ses guichets régionaux.

L'entente de principe est acceptée, à la rôtisserie St-Hubert

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les 50 employés de la rôtisserie St-Hubert, à Rimouski, ont ratifié mardi soir l'entente de principe survenue la semaine dernière entre les représentants patronaux et syndicaux, lors d'une séance de médiation qui avait lieu à Montréal.

Il n'a pas été possible d'obtenir plus de détails sur les termes de l'entente, mais on sait que les salaires, les heures de travail et les périodes de congé étaient les principaux points encore en litige.

Selon un représentant patronal,

la rôtisserie rouvrira ses portes demain matin, à 11h. On sait que le restaurant était fermé depuis le 15 décembre dernier, d'abord à la suite d'un débrayage, mais dans les jours qui ont suivi, les représentants du syndicat étaient prêts à soumettre le litige à l'arbitrage, ce qui aurait pu permettre, de l'avis des représentants syndicaux, une réouverture rapide de la rôtisserie. Il n'a pas été possible de rejoindre qui que ce soit, aux bureaux de Québec ou de Montréal de l'Union des employés de service, quant aux termes de l'entente survenue et du moment où sera signée cette première convention collective.

En Gaspésie

L'accueil de femmes en difficultés s'organise

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — L'accueil des femmes en difficultés s'organise peu à peu en Gaspésie envers et contre le climat de restrictions budgétaires gouvernementales.

À la fin du mois d'octobre, "La gigogne" a ouvert ses portes à Matane. C'est la seule maison d'hébergement des femmes vivant des situations difficiles, de tout le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. La seule maison du genre se trouve à Baie-Comeau, sur la rive opposée à Matane. Ensuite, il faut se rendre à Qué-

bec. Or, dans un proche avenir, un tel centre d'hébergement pourrait s'établir à Sainte-Anne-des-Monts. C'est du moins l'une des priorités du Regroupement des femmes des Monts, a informé l'une des responsables du mouvement, Mme Francine Dion. Actuellement, le regroupement s'installe dans le bâtiment abritant l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Monts.

"Nous avons présenté un projet au gouvernement fédéral demandant \$75.000 pour une maison d'hébergement, a précisé Mme Dion. Nous voulions un centre fonctionnant 24 heures par jour avec six permanentes. Nous avons reçu des fonds pour trois permanentes jusqu'en août. Nous n'avons pas le service d'hébergement, mais un projet pour vérifier où se situe le besoin. Si nous avons un cas sur les bras, a terminé Mme Dion, nous nous organiserons: nous sommes à façonner un réseau de volontaires pour l'hébergement. Ce sera une solution temporaire."

Le regroupement annemontois n'est pas le seul à connaître des dif-

ficultés financières. La gigogne a reçu, avec quelque retard, une subvention de \$3.000 du secrétariat d'Etat fédéral. "Cela servira à faire un peu de promotion", a souligné Mme Odette Carrier, l'une des femmes qui s'occupent de la maison d'hébergement.

Le budget total de La gigogne sera ainsi de \$32.000. "Nous avons demandé des subventions pour l'embauche de quatre permanentes. Il n'y en a que deux." La maison comptera donc largement sur le bénévolat si elle veut atteindre son but d'être disponible jour et nuit, particulièrement durant les fins de semaine.

La gigogne est née de femmes vivant des problèmes de violence dans leur milieu. A ce chapitre, les besoins sont réels: une enquête de l'organisme menée auprès de 325 femmes a révélé que 44 pour 100 des répondantes connaissaient des victimes de violence; 30 pour 100 l'avaient vécue physiquement, psychologiquement ou autrement.

LA SUPER-VENTE APRES INVENTAIRE continue...

ORGUES MODÈLES D'ÉCOLE E-150

Série 287623 - 300478 - 294300
• Haut-parleurs authentiques Leslie A • Arpeges
• Accord automatique • Couvercle coulissant
Rég. 3 095\$ SPECIAL **2 550\$**

PIANO HEINTZMAN MODÈLE D'ÉCOLE

Série 163693 - 163554
• Hauteur de 46" • Meuble en bois riche • Table en épine solide
Rég. 3 850\$ SPECIAL **2 695\$**

ORGUE E-260 usagé

Série 295878
• Garantie transférable • Ensemble orchestral multiple • Orgue à 3 canaux.
Rég. 3 795 \$ SPECIAL **2 895\$**



PIANO A QUEUE KG1

dont la qualité a engendré son acceptation et son utilisation mondiale.
Rég. 8 995\$ SPECIAL **7 650\$**



ORGUE KAWAI E550

Rég. 7 795 \$ SPECIAL **6 695 \$**

LIQUIDATION DE MODÈLES USAGÉS

ORGUE E-37
2 claviers • Pédalier • Couvercle coulissant
Ste-Foy série 252580 — Lévis série 252579
SPECIAL **1 050 \$**

ORGUE E-90M
2 claviers 44 notes • Pédalier • Accord automatique • Couvercle coulissant.
Lévis série 210818 — Ste-Foy série 210819
SPECIAL **1 790 \$**

CONN STARFLITE
No 316 série 352978
Accord automatique.
Ste-Foy - Rég. 2 995 \$
SPECIAL **2 095 \$**

LOWREY TG-44-1
Série 561865
Accord automatique.
SPECIAL **1 450 \$**

PIANO STEINWAY
50" de hauteur Meuble en noyer.
Reconstruit à neuf.
SPECIAL **4 200 \$**

YAMAHA A-55
2 claviers • Pédalier • Couvercle coulissant.
SPECIAL **1 690 \$**

MUSIQUE BEAUDOIN
17, rue Desjardins, Lévis, 833-2141
3186, chemin Ste-Foy, Québec, 658-8020

ENSOULEILLEZ VOS JOURNÉES...
ABONNEZ-VOUS!
647-3333

Un REÉR qui ne battra pas en retraite.



REER - COMPTE D'ÉPARGNE A

13 3/4%

Un placement qui allie la simplicité d'un compte d'épargne à l'attrait fiscal d'un Régime Enregistré d'Épargne Retraite (REÉR). Pas de frais. Possibilité de Prêts REÉR. Intérêts calculés sur le solde minimal de chaque mois et crédités deux fois par an.

ENEZ CHERCHER NOTRE BROCHURE GRATUITE-REÉR: ÉTUDE DES INVESTISSEMENTS POUR 1982. Rédigée par les services de recherche économique et financière du Trust Royal pour vous faire mieux comprendre les causes de la conjoncture actuelle au Canada.

Le Trust Royal vous ouvre des portes.

BUREAU PRINCIPAL:

1122, chemin St-Louis, Sillery — 681-7241

SUCCURSALE:

2700, boul. Laurier, Ste-Foy 658-1013

SUCCURSALE:

1874, d'Estimauville, Québec 667-7318

A-8 QUÉBEC RÉGIONAL Thetford-Mines, Lotbinière, Beauceville, St-Georges, Ste-Marie, St-Joseph, Portneuf, La Malbaie, Baie-St-Paul, Ile d'Orléans

C'est officiel
Pas d'autoroute entre Thetford et la 20

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil
THETFORD-MINES — L'annonce officielle, avant-hier, par le ministre québécois des Transports, M. Michel Clair, par le truchement d'un communiqué de presse, à l'effet que le projet de construction de l'autoroute de l'Amiante pour relier la région de Thetford à la route transcanadienne 20 n'est pas prioritaire pour la prochaine décennie, a pris de court les promoteurs du projet, les dirigeants de la Chambre de commerce de Thetford.

Appréhendant la décision du ministre, surtout depuis que ce dernier

avait dit sans ambages devant les membres de la Chambre de commerce de Plessisville, en décembre dernier, qu'il préférait améliorer les réseaux routiers existants au lieu de construire des autoroutes, parce que cette solution est beaucoup moins coûteuse, la Chambre de commerce de Thetford avait tenté vainement d'obtenir une rencontre avec le titulaire du portefeuille des Transports avant qu'il n'arrête sa décision dans ce dossier.

Selon le ministre, pour doter la région de l'Amiante d'une voie rapide, il sera suffisant d'entreprendre des travaux de réfection de la route 265, dont la construction d'une voie de

contournement à la hauteur de la municipalité de Saint-Ferdinand-d'Halifax et l'aménagement de voies auxiliaires pour le trafic lourd, l'élargissement à quatre voies de la route 116 entre Plessisville et Princeville, l'amélioration du tronçon (rue Demers) entre les routes 116 et 263, la réfection du rang 2 de Princeville, etc.

M. Clair s'appuie sur les conclusions identiques de deux études, l'une réalisée par des fonctionnaires du ministère en 1980, et l'autre préparée par la firme privée "Urbanex Inc."

Peu de commentaires
Le directeur général de la Cham-

bre de commerce de Thetford, M. Jean Paré, est déçu. "Nous livrerons nos commentaires dès que nous aurons pris connaissance du rapport Urbanex", a-t-il dit.

M. Paré soutient néanmoins que la région de l'Amiante est la seule du Sud du Québec à ne pas être desservie par une autoroute. Il a précisé que l'autoroute de l'Amiante (65) figurait dans le calendrier de planification réalisé par le ministre, en janvier 1971. "Toutes les autoroutes ont été construites, sauf la nôtre, même si les compagnies minières ont versé annuellement \$17 millions en droits miniers aux gouvernements entre 1975

et 1980, et même si le gouvernement fédéral est prêt à défrayer 60 pour 100 du coût des travaux", déplore-t-il.

Quant au député de Frontenac, Gilles Grégoire, qui s'est avéré un ardent défenseur du projet jusqu'à présent, il a promis de faire des commentaires dans quelques jours.

Dans cinq ans, peut-être?

Selon le ministre Clair, la construction d'une voie rapide serait prématurée dans le contexte économique actuel. "Les contraintes budgétaires nous obligent à nous limiter à entretenir et à améliorer les in-

frastructures déjà existantes" explique-t-il.

M. Clair dit être prêt à réévaluer le dossier dans cinq ans à la lueur du développement de l'industrie de l'amiante. Selon lui, la route actuelle améliorée pourra absorber, pendant plusieurs années, le trafic lourd supplémentaire que pourrait engendrer la réalisation de projets de développement de l'amiante envisagés par la Société nationale de l'amiante.

Selon le ministre, la réfection de la route 265 coûterait \$11.3 millions en comparaison de \$54 millions ou de \$75 millions pour la construction d'une voie rapide de deux ou quatre voies.

La Coopérative agricole de Charlevoix a un bon bilan

par Denis GAUTHIER
collaboration spéciale
RIVIÈRE-MALBAIE — Malgré une année très difficile pour les producteurs agricoles, la Société coopérative agricole de Charlevoix a réussi à s'en tirer avec un bilan positif pour son dernier exercice financier.

Les ventes se sont accrues de \$1.4 million pour atteindre \$5.6 millions. La principale hausse a été enregistrée au chapitre des ventes du département de la meunerie qui ont progressé de \$1.1 million. Néanmoins, la Coopérative n'a pu rentabiliser l'exploitation de sa meunerie en concluant l'année avec un déficit d'opération de l'ordre de \$5,000. "On ne peut pratiquement plus augmenter les prix. Dans le domaine de la meunerie,

75 pour 100 de notre chiffre d'affaires est réalisé avec des producteurs de porc. Quand on connaît leur situation depuis trois ans..." a expliqué le gérant de la Coopérative, M. Jean-Marie Tremblay, en ne terminant volontairement pas sa phrase.

Les producteurs de vison n'ont guère été plus chanceux. Les prix ont baissé de 15 pour 100 environ. La Coopérative, qui s'occupe de la préparation et de la livraison de la nourriture, a réalisé des ventes de \$820,000 dans ce domaine. Le bénéfice brut a été de \$75,000. Cette année, ce fut le département le plus rentable. Il y a deux ans, ce secteur ne faisait pas ses frais. Le cheptel est de 13,000 femelles et 28 des 186 membres de la Coopérative se consacrent à l'élevage du vison.

La quincaillerie que l'on a construite en 1980 n'a pas fait ses frais en 1981, même si l'on a augmenté les ventes de près de \$100,000. Le coût du financement temporaire des travaux de construction est l'un des facteurs expliquant le déficit de \$12,500. De plus, on a vendu plus de matériaux que de quincaillerie diverse. Leur marge de profit est plus mince.

Malgré le fait que deux des trois départements de la société coopérative soient déficitaires, on a réussi en 1981 à accorder des ristournes aux producteurs et à augmenter la réserve générale de \$383,500.

Projets

En 1981, la société a procédé à la construction d'un centre d'entreposage des grains, adjacent à la meunerie de Rivière-Malbaie. Ce complexe est complété à 95 pour 100 et on a déjà reçu les premiers chargements de grains depuis l'automne dernier.

Pour 1982, on devrait procéder à la construction d'une nouvelle cuisine communautaire pour la préparation de la nourriture du vison. Les travaux, évalués à \$600,000, débiteront au cours des prochains mois et permettront d'augmenter les capacités de production. Les éleveurs pourront prendre de l'expansion et de nouveaux éleveurs pourront alors s'implanter, ce qui est impossible dans le contexte actuel, les installations de Baie-Saint-Paul fonctionnant à pleine capacité depuis plusieurs mois. Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, s'est engagé à verser une subvention de \$200,000 pour le nouveau complexe de Saint-Hilarion.

Depuis 1974, alors qu'on s'est tourné radicalement du côté de l'agriculture sans sol, le secteur agricole est l'un des plus dynamiques de l'économie de Charlevoix.



Seule l'épicerie reste ouverte au Coop de Beauceville.

La CEE de Portneuf fait confiance au plan Dugal

par Isabelle JINCHEREAU
collaboration spéciale
PORTNEUF — A la Caisse d'épargne économique de Portneuf, on fait confiance au plan de relance Dugal. Tellement qu'on croit que 95 pour 100 des 5,000 sociétaires de l'institution voteront en faveur de cette solution, le 14 février prochain, à Saint-Raymond.

C'est du moins le chiffre avancé hier devant la presse par le président de la caisse, M. André Julien. La tournée d'information sur le plan Dugal entreprise par les administrateurs depuis novembre dernier les a amenés à rencontrer près de 2,000 membres. Un son de cloche qui en dit long, estiment-ils. En outre, 80 pour 100 des sociétaires qui déposaient mensuellement des sommes d'argent au 1er juin 81, effectuent encore des

dépôts réguliers. Et puis, l'initiative de la caisse de Portneuf est appuyée par les deux députés, la Société d'expansion économique de Portneuf et les Chambres de commerce.

Après avoir converti 25 pour 100 des parts sociales en actions, le reste devenant de l'épargne-dépôt, la caisse prévoit être en mesure de verser des dividendes à ses membres dès la première année d'opération tandis que les premières sorties de fonds se feraient dès juin 1982.

Selon les dirigeants, la caisse de Portneuf n'a donc aucun complexe d'infériorité, d'autant plus qu'avec un actif de \$20 millions, des prêts de \$38 millions consentis depuis sa fondation il y a 13 ans et des pertes de 0.03 pour 100, elle se classe parmi les 15 meilleures caisses de la province au niveau rendement.

Pour 1982, on devrait procéder à la construction d'une nouvelle cuisine communautaire pour la préparation de la nourriture du vison. Les travaux, évalués à \$600,000, débiteront au cours des prochains mois et permettront d'augmenter les capacités de production. Les éleveurs pourront prendre de l'expansion et de nouveaux éleveurs pourront alors s'implanter, ce qui est impossible dans le contexte actuel, les installations de Baie-Saint-Paul fonctionnant à pleine capacité depuis plusieurs mois. Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, s'est engagé à verser une subvention de \$200,000 pour le nouveau complexe de Saint-Hilarion.

Depuis 1974, alors qu'on s'est tourné radicalement du côté de l'agriculture sans sol, le secteur agricole est l'un des plus dynamiques de l'économie de Charlevoix.

Fermeture du magasin Coop, à Beauceville

par Paul-Henri DROUIN
BEAUCEVILLE — Le magasin Coop de Beauceville a fermé ses portes depuis le début de la présente semaine, suite à une prise de possession des actifs de l'entreprise par la Société du Crédit industriel Desjardins, en vertu d'un acte de fiducie, entraînant la mise à pied d'au moins 25 personnes.

Seul le département de l'épicerie est demeuré ouvert, vu que récemment un bail de location était intervenu entre la Coop et l'Alimentation Beauceville Inc. pour la somme de \$7,000 par mois.

La fermeture du magasin Coop de Beauceville a pris par surprise les dirigeants de ce mouvement coopératif, car comme l'a souligné, hier, au SOLEIL, le président François Bolduc, "on était loin de s'attendre d'un tel geste par le Crédit industriel Desjardins, puisqu'il jouissait d'une garantie de \$1.5 million sur une hypothèque de \$492,000, que nos paiements étaient à date et qu'en plus c'est également un mouvement coopératif".

Cette prise de possession par le Crédit industriel Desjardins est survenu peu de temps après qu'un peu plus de 300 membres du magasin Coop de Beauceville eurent décidé à l'unanimité, en assemblée spéciale, de ratifier une résolution du bureau de direction à l'effet d'autoriser la vente ou la location des immeubles, terrains ou bâtisses de la

société; la vente ou la liquidation des équipements de l'entrepôt et du magasin; la mise en place d'un moratoire avec tous les créanciers, et s'il y a lieu, une cession des biens, un concordat, un arrangement et même une faillite du magasin Coop.

"Ceci ne sert plus à rien, a déclaré M. Gilles Grondin, directeur général du magasin Coop de Beauceville, car maintenant nous dépendons de toutes décisions qui seront prises par les syndicats du Crédit industriel Desjardins."

Situation difficile

En 1981, avec un chiffre d'affaires de \$4.3 millions, le magasin Coop de Beauceville va enregistrer un déficit d'au-delà de \$275,000 et seul le département du meuble a échappé à la règle avec des profits de \$20,700.

Ainsi, dans le département de l'alimentation on s'attend d'enregistrer un déficit de \$113,600, à la quincaillerie \$89,600, au département du vêtement \$11,000 et dans les matériaux des pertes s'élevant à quelque \$118,400.

Le magasin Coop de Beauceville qui fut déjà l'un des commerces les plus florissants en Beauce, regroupe actuellement quelque 816 membres et aurait complété en avril prochain sa 40e année d'existence.

LA SUPER-VENTE APRES INVENTAIRE continue...

ORGUES MODÈLES D'ÉCOLE E-150 Série 287623 - 300478 - 294300 ● Haut-parleurs authentiques Leslie A ● Alpages ● Accord automatique ● Couverture coulissante Rég. 3 095\$ SPECIAL 2 550\$	PIANO HEINTZMAN MODÈLE D'ÉCOLE Série 163693 - 163554 ● Hauteur de 46" ● Meuble en bois riche ● Table en épénette solide Rég. 3 850\$ SPECIAL 2 695\$	ORGUE E-260 usagé Série 295878 ● Garantie transférable ● Ensemble orchestral multiple ● Orgue à 3 canaux. Rég. 3 795\$ SPECIAL 2 895\$
ORGUE E-37 2 claviers ● Pédalier ● Couverture coulissante Ste-Foy, série 252580 — Lévis, série 252579 SPECIAL 1 050\$	ORGUE E-90M 2 claviers 44 notes ● Pédalier ● Accord automatique ● Couverture coulissante Lévis, série 210818 — Ste-Foy, série 210819 SPECIAL 1 790\$	PIANO A QUEUE KG1 dont la qualité a engendré son acceptation et son utilisation mondiale. Rég. 8 995\$ SPECIAL 7 650\$
CONN STARFLITE No 316, série 352978 Accord automatique Ste-Foy - Rég. 2 995\$ SPECIAL 2 095\$	LOWREY TG-44-1 Série 561865 Accord automatique. SPECIAL 1 450\$	ORGUE KAWAI E550 Rég. 7 795\$ SPECIAL 6 695\$
PIANO STEINWAY 50" de hauteur. Meuble en noyer. Reconstitué à neuf. SPECIAL 4 200\$	YAMAHA A-55 2 claviers ● Pédalier ● Couverture coulissante. SPECIAL 1 690\$	

MUSIQUE BEAUDOIN
17, rue Desjardins, Lévis, 833-2141
3186, chemin Ste-Foy, Québec, 658-8020

Un REÉR qui ne battra pas en retraite.

REER-COMPTÉ D'ÉPARGNE A **13 3/4%***

Un placement qui allie la simplicité d'un compte d'épargne à l'attrait fiscal d'un Régime Enregistré d'Épargne Retraite (REÉR). Pas de frais. Possibilité de Prêts REÉR. Intérêts calculés sur le solde minimal de chaque mois et crédités deux fois par an.

ENEZ CHERCHER NOTRE BROCHURE GRATUITE-REER: ÉTUDE DES INVESTISSEMENTS POUR 1982. Rédigée par les services de recherche économique et financière du Trust Royal pour vous faire mieux comprendre les causes de la conjoncture actuelle au Canada.

Le Trust Royal
VOUS OUVRE des portes.

BUREAU PRINCIPAL:
1122, chemin St-Louis, Sillery — 681-7241

SUCCURSALE:
2700, boul. Laurier, Ste-Foy 658-1013

SUCCURSALE:
1874, d'Estimauville, Québec 667-7318

*Taux d'intérêt susceptible d'être modifié sans préavis

A-8 RIVE SUD Lévis, St-Romuald, St-Rédempteur, St-David, St-Etienne, St-Nicolas, Charny, St-Damien, Montmagny, L'Islet, St-Jean-Port-Joli, La Pocatière, St-Pascal

Comité provincial de coordination

La défense de l'enseignement privé débute

par Gilles PEPIN

LEVIS — Le comité provincial de coordination pour la défense de l'enseignement privé, qui a été mis sur pied récemment par l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES), compte beaucoup sur la participation de groupes locaux pour l'élaboration de stratégies pouvant influencer les autorités gouvernementales.

Devant quelque 200 parents d'étudiants du collège et du couvent de Lévis, du juvénat de Saint-Romuald et du collège de Saint-Damien, réunis hier soir à Lévis, M. Jean Foster, de



M. Jean FOSTER

l'AIES, a aussi révélé que l'association qu'il représente est en train d'élaborer une proposition de politique qui sera présentée au ministère de l'Éducation vers le milieu du mois prochain.

M. François Magier, l'un des initiateurs de la réunion tenue hier soir, a mentionné au SOLEIL que la sensibilisation amorcée sur la rive sud ne fait que commencer. M. Jean Foster a lui aussi indiqué que cette assemblée est le commencement d'une vaste mobilisation des parents sur le plan provincial.

Comme LE SOLEIL l'a annoncé en premier dans ses éditions du 2 février, l'AIES s'est donnée un budget de \$300,000 pour réaliser une cam-

pagne de mobilisation des parents pour défendre le droit à un libre choix du secteur d'enseignement et pour protester contre les mesures restrictives du ministère de l'Éducation à l'égard de l'école privée.

Le projet de l'association des institutions d'enseignement secondaire prévoit, pour dans un second temps et selon le besoin, un budget supplémentaire deux fois plus considérable, afin de mener une campagne de publicité dans les médias d'information avec la collaboration d'autres groupes intéressés à promouvoir l'enseignement privé au Québec.

M. Jean Foster ne craint pas de suggérer une contribution volontaire

de \$10 auprès des parents des 57.000 enfants qui étudient dans les établissements privés. Il ne mâche pas ses mots en rappelant un récent sondage qui dit que 77 pour 100 des Québécois sont en faveur du maintien de l'enseignement privé.

"Mais l'ère n'est plus à l'attentisme; il faut un mouvement d'action des tenants de l'enseignement privé. Le nerf de la guerre, c'est l'argent", dit M. Jean Foster, en invitant à contribuer les parents des étudiants qui fréquentent les maisons québécoises d'enseignement.

Le représentant de l'AIES a aussi déclaré, hier soir à Lévis, qu'advenant une intégration au secteur public des

étudiants du secteur privé, l'État devrait déboursier pas moins de \$42 millions. "La disparition éventuelle du secteur privé n'est pas une question d'économie, c'est une question d'idéologie".

Le conférencier a ainsi invité les parents réunis à s'habituer à dire tout haut ce qu'ils pensent. "Tous ceux qui peuvent s'engager doivent le faire, chacun dans son milieu, dans les clubs sociaux, sur les tribunes publiques. C'est un droit universellement reconnu, celui du libre choix de l'enseignement", a dit M. Foster, en parlant aussi de la nécessité du secteur privé comme un secteur témoin dans le domaine de l'enseignement.

La CITRSQ achète 2 autobus neufs au coût de \$316,000

par Gilles PEPIN

LEVIS — Deux autobus de ville, de type conventionnel et devant occasionner une dépense de \$316,000 avec les frais de financement répartis sur une période de dix ans, ont été commandés récemment par la Corporation intermunicipale de transport de la rive sud de Québec (CITRSQ).

Le directeur général de la CITRSQ, M. Roger Bourgeois, a mentionné hier au SOLEIL que ces deux véhicules neufs doivent être livrés au siège social situé sur la rue Saint-Laurent à la fin d'avril ou au début de mai prochain. Ils sont appelés à remplacer des autobus datant de 1964 et de 1966.

À la flotte de 18 autobus de la CITRSQ, il s'était déjà ajouté deux véhicules neufs et de même modèle, en 1980, soit peu de temps après la prise en charge du transport public

par la Corporation intermunicipale nouvellement formée.

Chacune des cinq municipalités membres de la CITRSQ (Lauzon, Lévis, Saint-David, Saint-Romuald et Charny) a entériné le projet d'emprunt.

Au conseil municipal de Lévis, où ce règlement fut approuvé lundi soir de cette semaine, deux délégués du conseil à la Corporation intermunicipale ont expliqué les raisons justifiant l'acquisition de gros autobus plutôt que des petits.

Le conseiller municipal Marcel Lacroix a signalé trois raisons: 1 — ces autobus conventionnels sont les seuls à faire l'objet de subvention du gouvernement provincial, cette subvention est de l'ordre de 75 pour 100; 2 — un petit autobus est muni d'un moteur à essence et non au diesel; 3 — il est reconnu que les gros autobus ont une durée moyenne de 15 ans, alors que les petits ne durent gé-

néralement que sept ans.

Le conseiller Hugues Labrecque a également mentionné que les administrateurs de la CITRSQ ont déjà maintes fois étudié la question. M. Labrecque a ajouté à ce qu'avait dit M. Lacroix que, indépendamment de la subvention, le prix d'un petit autobus est d'environ 40 pour 100 de celui d'un gros, mais que par ailleurs, les coûts d'exploitation sont plus élevés sur ces véhicules plus petits.

De toute façon, l'achat des deux nouveaux véhicules à la CITRSQ s'inscrit dans un plan triennal d'immobilisation accepté l'an dernier au montant total de \$3,9 millions. C'est ainsi que, l'automne dernier, 20 autobus ont été achetés et mis en place en divers endroits du territoire au coût de \$55,000. Cinq autres autobus doivent être ajoutés, en 1982. Trois autobus et trois autobus doivent aussi être achetés, en 1983, selon le programme d'immobilisation.



Seule l'épicerie reste ouverte au Coop de Beauceville.

Fermeture du magasin Coop, à Beauceville

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCEVILLE — Le magasin Coop de Beauceville a fermé ses portes depuis le début de la présente semaine, suite à une prise de possession des actifs de l'entreprise par la Société du Crédit industriel Desjardins, en vertu d'un acte de fiducie, entraînant la mise à pied d'au moins 25 personnes.

Seul le département de l'épicerie est demeuré ouvert, vu que récemment un bail de location était intervenu entre la Coop et l'Alimentation Beauceville Inc. pour la somme de \$7,000 par mois.

La fermeture du magasin Coop de Beauceville a pris par surprise les dirigeants de ce mouvement coopératif, car comme l'a souligné, hier, au SOLEIL, le président François Bolduc, "on était loin de s'attendre d'un tel geste par le Crédit industriel Desjardins, puisqu'il jouissait d'une garantie de \$1,5 million sur une hypothèque de \$492,000, que nos paiements étaient à date et qu'en plus c'est également un mouvement coopératif".

Cette prise de possession par le Crédit industriel Desjardins est survenue peu de temps après qu'un peu plus de 300 membres du magasin Coop de Beauceville eurent décidé à l'unanimité, en assemblée spéciale, de ratifier une résolution du bureau de direction à l'effet d'autoriser la vente ou la location des immeubles, terrains ou bâtisses de la

société; la vente ou la liquidation des équipements de l'entrepôt et du magasin; la mise en place d'un moratoire avec tous les créanciers, et s'il y a lieu, une cession des biens, un concordat, un arrangement et même une faillite du magasin Coop.

"Ceci ne sert plus à rien, a déclaré M. Gilles Grondin, directeur général du magasin Coop de Beauceville, car maintenant nous dépendons de toutes décisions qui seront prises par les syndicats du Crédit industriel Desjardins."

Situation difficile

En 1981, avec un chiffre d'affaires de \$4,3 millions, le magasin Coop de Beauceville va enregistrer un déficit d'au-delà de \$275,000 et seul le département du meuble a échappé à la règle avec des profits de \$20,700.

Ainsi, dans le département de l'alimentation on s'attend d'enregistrer un déficit de \$113,600, à la quincaillerie \$89,600, au département du vêtement \$11,000 et dans les matériaux des pertes s'élevant à quelque \$118,400.

Le magasin Coop de Beauceville qui fut déjà l'un des commerces les plus florissants en Beauce, regroupe actuellement quelque 816 membres et aurait complété en avril prochain sa 40^e année d'existence.

en bref

MONTMAGNY — L'usine Clément Roy sera reconstruite. L'incendie qui a détruit cet établissement de Saint-François de Montmagny a entraîné des pertes matérielles d'environ un million de dollars. C'est ce qu'un ajusteur d'assurances a laissé entendre, hier, aux agents de la Sûreté du Québec qui s'étaient rendus sur les lieux afin de poursuivre leur enquête avec le chimiste Gaëtan Jumeau, du bureau d'ingénieurs conseils J.-H. Coulombe et Associés Inc. de Sillery. Cette usine qui fabriquait des chaises en tubes chromés était logée dans un vaste bâtiment d'un étage à charpente

d'acier et à murs en blocs de béton. Les flammes ont été aperçues vers 6h du matin, samedi dernier, et elles ont été maîtrisées vers 14h. L'origine de l'incendie était encore inconnue, hier, mais la SQ laisse entendre qu'il semble s'agir d'une cause accidentelle. M. Roy qui dirige l'usine avec ses trois fils a pour sa part laissé entendre qu'il reconstruirait dès qu'il aurait l'autorisation des assurances.

Monstruosité

LEVIS — Depuis longtemps, en hiver comme en été, de nom-

breux citoyens et organismes dénoncent la laideur monstrueuse du gigantesque tas de sel placé sur le quai Paquet près de la traverse et de la gare de Lévis. "C'est une monstruosité qui brise tout le paysage; il faut que cela disparaisse pour les fêtes de 1984", déclarait hier le maire Chagnon. Des humoristes disent que cette montagne artificielle ferait une bonne estrade pour les spectateurs à l'arrivée des grands voiliers... Le maire de Lévis ne rit pas. Il déplore cependant que Transports Canada renouvelle habituellement le contrat de location sans même en informer les autorités municipales.

LA SUPER-VENTE APRES INVENTAIRE continue...

ORGUES MODELES D'ECOLE E-150

Série 287623 - 300478 - 294300
 • Haut-parleurs authentiques Leslie A • Accords
 • Accord automatique • Couvercle coulissant
 Rég. 3 095\$ SPECIAL **2 550\$**

PIANO HEINTZMAN MODELE D'ECOLE

Série 163693 - 163554
 • Hauteur de 46" • Meuble en bois riche • Table en épavelette solide
 Rég. 3 850\$ SPECIAL **2 695\$**

ORGUE E-260 usagé

Série 295878
 • Garantie transférables • Ensemble orchestral multiple • Orgue à 3 canaux.
 Rég. 3 795\$ SPECIAL **2 895\$**

LIQUIDATION DE MODÈLES USAGÉS

ORGUE E-37 SPECIAL **1 050\$**
 2 claviers • Pédalier • Couvercle coulissant
 Ste-Foy série 252580 — Lévis série 252579

ORGUE E-90M SPECIAL **1 790\$**
 2 claviers 44 notes • Pédalier • Accord automatique • Couvercle coulissant
 Lévis série 210818 — Ste-Foy série 210819

CONN STARFLITE SPECIAL **2 095\$**
 No 316 série 352978
 Accord automatique
 Ste-Foy - Rég. 2 995\$

LOWREY TG-44-1 SPECIAL **1 450\$**
 Série 561866
 Accord automatique

PIANO STEINWAY **4 200\$**
 50" de hauteur. Meuble en noyer. Reconstitué à neuf.

YAMAHA A-55 SPECIAL **1 690\$**
 2 claviers • Pédalier • Couvercle coulissant.



PIANO A QUEUE KG1

dont la qualité a engendré son acceptation et son utilisation mondiale.
 Rég. 8 995\$ SPECIAL **7 650\$**



ORGUE KAWAI E550

Rég. 7 795\$ SPECIAL **6 695\$**

Un REÉR qui ne battra pas en retraite.



REER-COMPTÉ D'ÉPARGNE A **13 3/4%**

Un placement qui allie la simplicité d'un compte d'épargne à l'attrait fiscal d'un Régime Enregistré d'Épargne Retraite (REÉR). Pas de frais. Possibilité de Prêts REÉR. Intérêts calculés sur le solde minimal de chaque mois et crédités deux fois par an. VENEZ CHERCHER NOTRE BROCHURE GRATUITE-REÉR: ÉTUDE DES INVESTISSEMENTS POUR 1982. Rédigée par les services de recherche économique et financière du Trust Royal pour vous faire mieux comprendre les causes de la conjoncture actuelle au Canada.

Le Trust Royal vous ouvre des portes.

BUREAU PRINCIPAL:

1122, chemin St-Louis, Sillery — 681-7241

SUCCESSALE:

2700, boul. Laurier, Ste-Foy 658-1013

SUCCESSALE:

1874, d'Estimauville, Québec 667-7318

MUSIQUE BEAUDOIN
 17, rue Desjardins, Lévis, 833-2141
 3186, chemin Ste-Foy, Québec, 658-8020

R I - II - III

Le pays comptera 1.5 million de chômeurs en mars

OTTAWA (d'après PC) — Il y aura 175.000 chômeurs de plus au mois de mars, ce qui porte à 1.162.000 leur nombre au Canada, indique un rapport interne préparé pour le ministère fédéral de l'Industrie.

La venue de ces nouveaux chômeurs ajoutés aux 300.000 chômeurs "cachés", signifie qu'un million et demi de Canadiens seront sans emploi d'ici deux mois.

L'Ontario et le Québec continueront à être affligés de nouvelles mises à pied, indique le rapport, qui précise que les plus touchées seront les industries du meuble, du textile, des produits chimiques, le caoutchouc, le plastique, le cuir, l'imprimerie, la publication et les métaux fabriqués.

Ce rapport semble confirmer des plaintes formulées le mois dernier par l'Association des manufacturiers canadiens selon les-

quelles 100.000 travailleurs de plus perdraient leur emploi d'ici le printemps.

Toutefois, un porte-parole du ministère a déclaré que ces données "n'impliquaient aucune détérioration" après un ajustement saisonnier. Selon lui, après ajustement, l'augmentation prévue en mars, qui a toujours été une période "basse", n'atteindra qu'un dixième de un pour cent, portant le taux de 8.6 à 8.7.



Ce soir, l'une d'elles sera reine

page A-9

Demain, dans Crayons de Soleil Une histoire d'amour entre les Gretzky et une famille d'ici

Le tournoi international de hockey pee wee débutera dans quelques jours et sera l'occasion de la venue à Québec d'un troisième membre de la célèbre famille de hockeyeurs: les Gretzky. Après ses deux frères Wayne et Keith, Glen s'installera à son tour dans une famille d'ici. Dans trois ans, le petit dernier des Gretzky, Brent, est aussi attendu à Québec. Dans son journal de demain, Crayons de Soleil te fera découvrir cette grande amitié qui unit désormais les Gretzky, de Brantford, Ontario, à une famille de chez nous. Une merveilleuse expérience, née d'un tournoi de hockey prestigieux. A lire demain dans Crayons de Soleil.

LE SOLEIL

guy rouleau
opticien d'ordonnances

86e année, no 32
46 pages 4 cahiers

QUÉBEC, JEUDI 4 FÉVRIER 1982

• Livraison à domicile (6 jours) \$1.85
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c

Gazoduc transsibérien

Le Canada est prêt à miser des millions

(D'après PC, AFP et LE SOLEIL) — Le gouvernement canadien est disposé à consentir un prêt de \$600 millions à trois compagnies canadiennes, à la France et au Japon, pour les aider à obtenir des contrats pour la construction du gazoduc transsibérien.

L'apport du Canada à ce vaste projet mis de l'avant par l'Union soviétique — il est estimé à \$2.8 milliards — se traduirait, dans l'économie nationale, par l'addition de 16.000 personnes / année de travail. Le Québec, l'Ontario et l'Ouest comptent parmi les régions qui bénéficieraient de ce contrat. A titre d'exemple, la société Lavalin International, de Montréal, pourrait faire sa première percée au-delà du rideau de fer en obtenant une partie d'un contrat de \$400 millions pour de l'équipement d'exploitation du gaz naturel au nord-ouest de la mer Caspienne.

Et à Ottawa, les ministres ne sont pas gênés de mener ces pourparlers en dépit des protestations des États-Unis et de l'OTAN envers l'Union soviétique en ce qui concerne sa participation aux événements de Pologne.

Pour le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, "nous n'allons pas à l'encontre des sanctions économiques américaines ou de l'OTAN".

Le prêt qui serait accordé se ferait par l'entremise de la Corporation de développement économique (CDE). Celle-ci se procurerait les fonds nécessaires à un taux de 16 pour 100 mais ne les prêterait qu'à un taux de 10 pour 100. La CDE prête des fonds à un taux préférentiel à des compagnies ou à des gouvernements étrangers qui se procurent au Canada les produits et services nécessaires à leurs projets étrangers.

Les trois compagnies canadiennes se partageraient \$275 millions des \$600 millions que le gouvernement canadien se propose de prêter.

Le gazoduc transsibérien sera long de 5.000 kilomètres et fournira à la France, à la République fédérale allemande et à la Grèce une quantité importante de gaz naturel en provenance de l'Union soviétique. D'autres pays comme le Portugal, l'Italie et l'Espagne ont manifesté le désir de profiter des approvisionnements soviétiques à compter de 1984.



Le ministre fédéral des Finances, Allan MacEachen, ne veut pas se retrouver avec une dépense imprévue de \$1.6 milliard en reconduisant pour un an les arrangements fiscaux. Son homologue du Québec, Jacques Parizeau, devra donc s'arranger avec quelques centaines de millions en moins...

Accords fiscaux

Ottawa refuse le sursis d'un an

par J.-Jacques SAMSON

envoyé spécial du Soleil

OTTAWA — La délégation du Québec à la conférence économique d'Ottawa a acquis depuis hier la certitude que le gouvernement fédéral mènera à terme ses projets de coupure de paiements de transferts, dans le cadre des prochains arrangements fiscaux.

Le Québec pourrait perdre \$675 millions dans la seule année financière 1982-1983, si le gouvernement fédéral demeure totalement inflexible. Les plus optimistes espèrent des adoucissements du premier ministre Trudeau et du ministre des Finances, M. Allan MacEachen, ramenant à environ \$550 millions ce manque à recevoir. Le gouvernement Lévesque serait financièrement étranglé en mars prochain lors de la présentation de son budget annuel.

Les provinces ont réclamé quasi unanimement hier à huis clos que les actuels arrangements fiscaux soient reconduits pour un an mais le ministre fédéral d'Etat aux Finances, M. Pierre Bussières, a repoussé l'idée devant les journalistes.

"Ça présente certaines dif-

ficultés, selon M. Bussières. En ce qui touche la péréquation par exemple, les provinces critiquaient la formule actuelle. (...) C'est étonnant que la formule que l'on a dénoncée si longtemps devienne la formule que l'on voudrait voir reconduite. (...) L'occasion est bonne de régler le problème tout de suite au lieu de le reporter dans un an et de se retrouver au même point. On a l'occasion de régler le problème, pourquoi pas le régler aujourd'hui?"

La reconduction des accords entraînerait des déboursés non budgétés de \$1,6 milliard pour le ministre Allan MacEachen.

Le gouvernement fédéral vise par de telles coupures à réduire son propre déficit.

Ecraiser l'administration Lévesque

Le Québec, en encaissant de si fortes coupures à la veille de la préparation de son budget et du renouvellement des conventions collectives dans le secteur public, se trouve littéralement coincé dans un étai: il devra couper à nouveau les services à la population dans des secteurs comme l'éducation et

Voir A-2, QUÉBEC

Moscou dénonce la guerre des moustiques

MOSCOU (AP) — "La Gazette littéraire" a accusé hier la CIA d'utiliser des techniques de radiation pour produire des "super-moustiques" qui seraient utilisés contre les régimes communistes en Afghanistan et à Cuba.

L'article précise que l'affaire a été découverte lorsqu'une trentaine de personnes travaillant dans un laboratoire de la CIA à Lahore ont contracté la fièvre jaune après avoir été piquées par une espèce de

moustique ne vivant pas dans la région.

A Washington, un porte-parole de la CIA, Mme Kathy Pheron, a qualifié cette accusation de "propagande soviétique ridicule".

A Londres, un porte-parole de l'ambassade du Pakistan, M. Autubudin Aziz, a déclaré à l'Associated Press que l'information était fabriquée de toutes pièces et "totalement fausse". "Il n'y a pas de laboratoires semblables au Pakistan".

Durement touchée par la crise économique

La région de Québec se remettra lentement

par Denis ANGERS

A défaut d'une véritable structure industrielle et parce qu'elle s'est surtout articulée autour de la fonction publique et du tourisme, la région de Québec écopera davantage de la présente crise économique et elle sera, par toute la province, la dernière à se rétablir.

Telle est la constatation des "prévisionnistes" de la Banque de Montréal qui présentaient, hier, leurs perspectives pour l'année 1982 devant un auditoire d'hommes d'affaires, réunis dans la capitale.

Par la voix du vice-président de la division du Québec, M. Pierre MacDonald, les experts de la banque constatent en effet que, contrairement aux années grasses qui durèrent de 1960 à la fin des années 1970, la croissance de la fonction publique ne suffit plus à stabiliser la situation économique de la région. En fait, les récentes politiques de restriction budgétaire, alliées à un plafonnement des effectifs, risquent de se traduire par une régression du pouvoir d'achat réel des consommateurs de Québec.

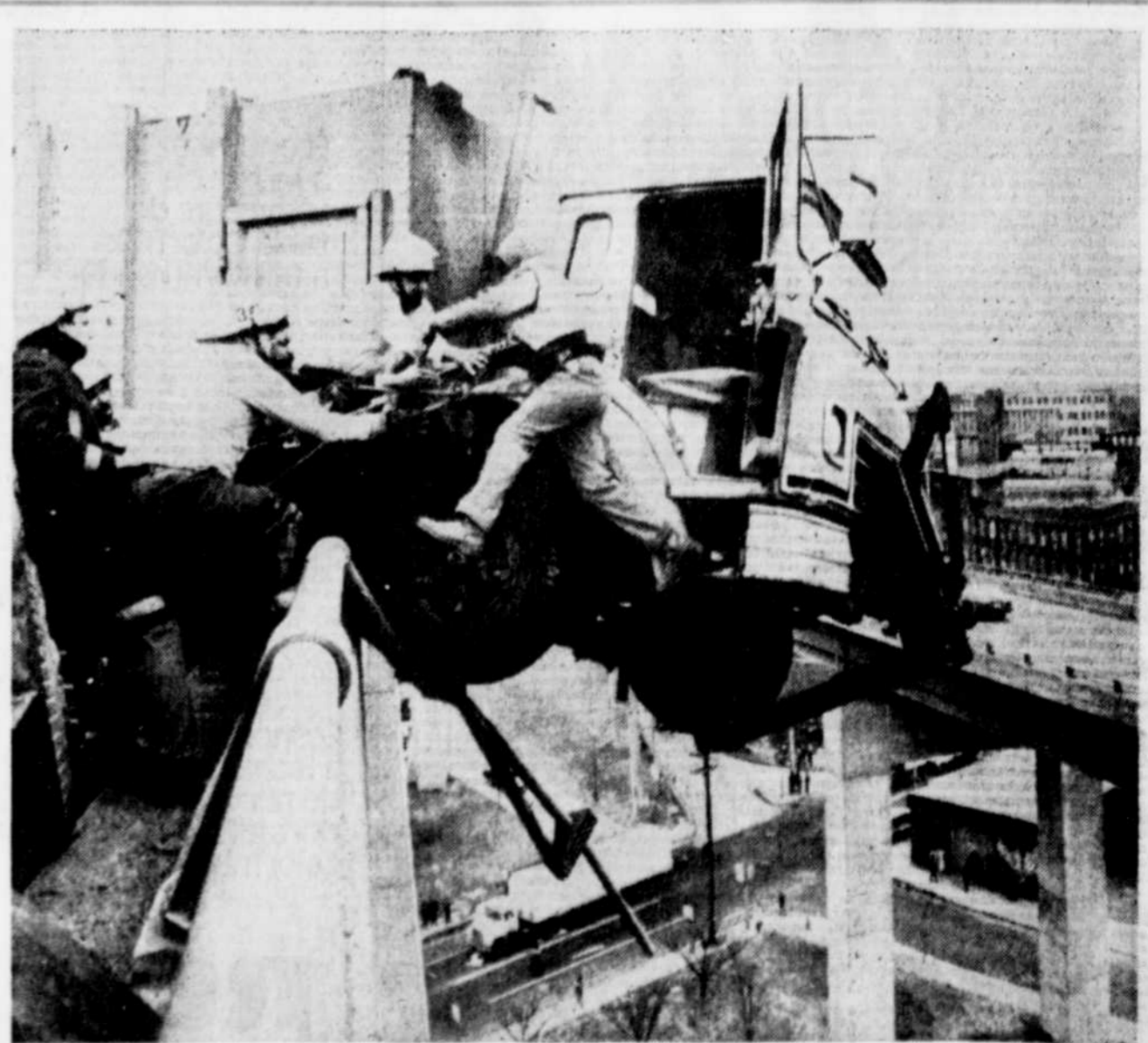
Qui plus est, alors que la Banque de Montréal voit dans le développement d'une industrie de haute technicité une solution aux

difficultés économiques du Québec, la région de la capitale ne posséderait pas les atouts lui permettant d'attirer chez elle ces investissements. Pas plus qu'elle ne bénéficierait de la présence de richesses naturelles abondantes.

Pour les économistes de l'institution montréalaise, une solution au marasme économique réside dans un développement de la fonction touristique de Québec, une fonction pour laquelle la vieille cité est dotée d'avantages naturels évidents. Des avantages qui pourraient d'ailleurs permettre à Québec de devenir un centre d'envvergure internationale, dans le domaine des congrès notamment.

Quant au futur de la petite et moyenne entreprise, si elle a sa place dans la grande région de la capitale, il est douteux, selon le vice-président MacDonald, que l'on puisse attirer localement de nombreux autres entrepreneurs. Partageant les récentes positions de la Chambre de commerce, M. MacDonald est d'avis que les éléments générateurs d'investissements ne sont pas tous disponibles à Québec. Et il ne les voit pas se développer au cours des prochaines années.

■ autres textes, page D-2



Haute voltige

Un éboueur de Philadelphie se lance littéralement dans les bras d'un pompier après que le camion eut enfoncé le garde-fou d'une voie surélevée, à 40 mètres au-dessus du sol. Trois hommes ont été secourus dans cet accident survenu hier, et l'un d'eux a été accusé de conduite en état d'ébriété.

sommaire

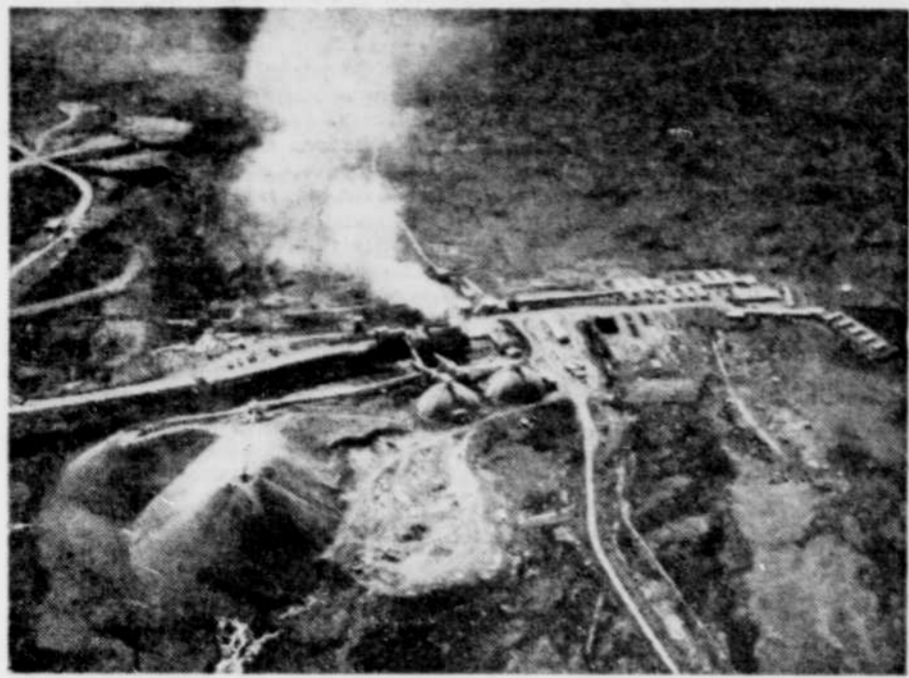
- Annonces classées D-5 à D-12
- Arts et spectacles A-12 à A-15
- Bandes dessinées A-10
- Bridge D-6
- Carrières et professions B-2
- Décès D-13
- Economie-finances D-2 à D-4
- Editorial A-4
- Feuilleton A-14
- Horoscope D-12
- Information régionale A-7 à A-9
- Marc Lestage A-15
- Monde B-6, B-7
- D-1 et D-12
- Mot mystère D-5
- Mots croisés D-11
- Où aller à Québec A-15
- Page des lecteurs A-6
- Page documentaire A-5
- Patron D-6
- Sport C-1 à C-8
- Télévision A-14

météo

Neige et vent modéré à Québec et dans l'Est aujourd'hui; maximum de moins 8 à moins 3. Demain, beau et plus froid à Québec, dégagement dans l'Est.

détails, page D-5

Asbestos Ltée ralentit sa production



L'exploitation d'Asbestos Hill, dans l'Ungava, sera abandonnée pendant un an.

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil
THETFORD-MINES — N'en-trevoyant aucune amélioration dans l'industrie de l'amiante en 1982, la Société Asbestos Ltée, dont le gouvernement québécois a acquis le contrôle des actions votantes en novembre dernier, a annoncé hier, une série de nouvelles mesures destinées à ralentir sa production de "l'or blanc".

Dans les faits, le projet de re-resserrement face au déclin soutenu du marché de l'amiante se concrétisera par:

- l'abandon pendant un an de l'exploitation de la filiale d'Asbestos Hill, dans l'Ungava;
- le congédiement, en avril prochain, de 85 autres travailleurs dans ses trois mines de la région de Thetford, la fermeture des mines en juillet prochain coïncidant avec la période des vacances des employés, et d'autres mises à pied plus ou moins prolongées au cours des troisième et quatrième trimestres de l'année.

Le président par intérim et vice-président aux finances de la Société Asbestos, M. George McCammon, a

déclaré que la compagnie avait consulté la Société nationale de l'amiante (SNA) avant de prendre ces décisions. La SNA ne contrôle pas encore ce producteur minier du fait que le Conseil des ministres du Québec n'a pas encore entériné le contrat qui lui permettra d'acquiescer la majorité des actions votantes de "General Dynamics Corp. (Canada) Ltd". Toutefois, cette étape pourrait être franchie lors du prochain Conseil des ministres qui se tiendra les 8, 9 et 10 février.

Asbestos Hill

LE SOLEIL avait annoncé, en premier, dans ses livraisons du 26 novembre 1981, la cessation pour au moins un an de l'exploitation de la mine d'Asbestos Hill.

En 1981, cette mine a produit 85.000 tonnes de concentré de minerai, alors que les installations ont une capacité de production de 250.000 tonnes. Le nombre d'employés avait été réduit de 300 à 150. Le concentré de minerai était exporté par voie fluviale à Nordenham, en Allemagne oc-

cidentale, où il subissait les phases finales de traitement pour ensuite être vendu sur le marché européen.

Le président McCammon a déclaré que l'usine d'Asbestos Hill fonctionnera au ralenti pour ne traiter que du minerai qui a été extrait l'an dernier. Il en sera de même pour l'usine de Nordenham qui sera alimentée par des réserves accumulées.

Région de Thetford

Par ailleurs, la Société Asbestos n'entrevoit aucun arrêt de production au cours du premier trimestre de 1982 dans les trois mines qu'elle exploite dans la région de Thetford. Cependant, en avril, elle congédiera 83 employés pour un temps indéfini. Les mises à pied seront effectuées particulièrement à la filiale British Canadian.

La compagnie cessera toute production en juillet. Les employés pourront profiter de cet arrêt de travail pour prendre leurs vacances annuelles.

L'employeur n'écarte pas la possibilité qu'il y ait d'autres fermetures avant la fin de l'année.

Rappelons qu'en 1981, 800 des 1.500 mineurs à l'emploi de la compagnie ont été en chômage pendant 20 semaines, tandis que les 700 autres ont perdu 15 semaines de travail. Depuis 15 mois, 300 employés attendent d'être rappelés au travail.

Ailleurs

La situation n'est guère plus reluisante chez le gros producteur "Johns-Manville Canada Inc.", d'Asbestos, dans l'Estrie. Les 1.600 ouvriers reprendront le travail lundi prochain, après un congé forcé de deux semaines. Cette compagnie a licencié 600 employés depuis septembre 1980 et cessé toute production pendant huit semaines au cours de 1981.

Chez "Carey Canada Inc.", de Tring-Jonction, les 240 mineurs sont retournés au travail cette semaine après des vacances forcées d'une semaine. Ce producteur fournissait de l'emploi à 540 personnes en 1979. Cent cinquante travailleurs ont été congédiés depuis janvier 1981. Les autres ont dû subir des mises à pied pendant cinq semaines, de façon intermittente, au cours des 13 derniers mois.

La crise dans l'industrie porcine doit se régler selon la loi (PQ)

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil
SAINT-JOSEPH — Conscient de la gravité de la situation qui prévaut actuellement dans l'industrie porcine, le caucus agricole du Parti québécois reconnaît que le règlement de la crise du porc ne peut se faire que dans le respect de la loi.

Lors d'une réunion convoquée à la demande du ministre Jean Garon de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Adrien Ouellette, député de Beauce-Nord, a déclaré hier au SOLEIL qu'il a été convenu par le caucus agricole du Parti québécois de

démander à M. Garon "de ne reconnaître qu'un seul organisme comme porte-parole des producteurs de porcs, soit la Fédération des producteurs de porcs affiliée à l'UPA".

De plus, a ajouté M. Ouellette, il a été résolu unanimement que "l'existence du plan conjoint voté le 28 mars 1981 par 74 pour 100 des producteurs de porcs sur un vote exprimé de 85 pour 100 des personnes reconnues comme tels, de même que son droit à prélever une cotisation auprès de ses membres ne peuvent faire l'objet de négociations".

Le caucus agricole du Parti qué-

bécois considère également "qu'une médiation spéciale dans ce dossier ne peut survenir que lorsque ces conditions minimales auront été respectées".

Par ailleurs, le caucus agricole du Parti québécois demande aux producteurs membres de la Coopérative fédérée d'exiger des dirigeants du mouvement: le maintien en opération des abattoirs coopératifs puisque ces équipements leur appartiennent et ils ont droit à leurs services; le respect de la convention signée par la Coopérative fédérée avec la Fédération des producteurs de porcs concernant la retenue et le versement de leurs cotisations syndicales.

Egalement, le caucus agricole du Parti québécois demande au ministre Jean Garon "d'examiner toutes les alternatives, y compris les amendements à la loi de la mise en marché des produits agricoles pour que les plans conjoints votés en conformité avec la loi, puissent fonctionner normalement sans que les producteurs

aient à livrer des combats dignes des années 1940".

Il y aurait lieu, a déclaré le député Adrien Ouellette, selon un vœu du caucus agricole "que cette réouverture de la loi de la mise en marché des produits agricoles soit l'occasion de déterminer une fois pour toute qui peut bénéficier des avantages de cette législation: les producteurs agricoles eux-mêmes ou les entreprises, qu'elles soient privées ou coopératives".

Et finalement, le caucus agricole du Parti québécois demande aux entreprises, aux producteurs agricoles et au ministre de la Justice de collaborer ensemble pour assurer le bon ordre aux abattoirs qui voudront rouvrir leurs portes.

Ayant deux abattoirs importants sur son territoire, soit l'Abattoir Turcotte & Turmel, de Vallée-Jonction, et les Salaisons Brochu, de Saint-Henri, le député Adrien Ouellette entend suivre de très près le déroulement des événements dans le dossier de l'industrie porcine.

Une trêve laborieuse était respectée hier

MONTREAL (PC) — Une trêve laborieuse semblait être respectée, hier, dans l'industrie québécoise du porc, les abattoirs reprenant leur production régulière pour la première fois en près d'un mois.

La Sûreté du Québec indique qu'aucun incident n'a été signalé autour des abattoirs qui bloquaient auparavant les éleveurs en colère, supporteurs ou adversaires du nouveau plan commun de mise en marché du porc au Québec.

Durant ce temps, des dirigeants de la Fédération des producteurs de porc du Québec, l'organisme responsable de l'Office de mise en marché du porc, ont visité les cinq abattoirs dont le refus de se joindre à l'office, le mois dernier, avait aggravé la dispute.

"Nous voulons savoir s'ils sont

prêts à signer l'accord ou pas", a déclaré Mme Ajnes Jarnuszkiewics, secrétaire adjointe de la fédération, sans pouvoir cependant prévoir le résultat de cette démarche.

M. Donald Després, président de l'Office des producteurs de porc du Québec, maître d'oeuvre de l'opposition à la régie, a indiqué pour sa part que le combat se poursuivrait jusqu'au début de négociations sur le fonctionnement de la régie.

"Rien n'a changé; nous espérons néanmoins que les gens reviennent à la raison", a commenté M. Després.

Jusqu'à hier, la production des abattoirs avait diminué de plus de la moitié, engendrant des surplus de 100.000 porcs qui, s'ils n'avaient été promptement tués, auraient perdu leur valeur marchande, et provoquant par surcroît la mise à pied de quelque 1.000 employés.

Dans Lévis, les péquistes furent tout à fait libres

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — Le conseil exécutif de l'Association du parti québécois dans le comté de Lévis a laissé les membres tout à fait libres de participer ou non au référendum interne sur les orientations fondamentales du PQ.

En niant ainsi une rumeur voulant que ce conseil ait boycotté le référendum, la présidente, Mme Anne Gadoury, a affirmé au SOLEIL, hier, que "l'exécutif n'a pas pris position et

n'a émis aucune directive".

Selon Mme Gadoury, la participation des membres du comté de Lévis au référendum a été de l'ordre de 45 pour 100 environ.

La présidente a rappelé la position du conseil exécutif de l'Association du PQ dans Lévis, qui avait été l'un des premiers à encourager le premier ministre René Lévesque à demeurer chef du parti, dès le lendemain du célèbre congrès national tenu il y a quelques semaines dans la métropole.

VENEZ COMPARER! PROFITEZ VITE DE CES ECONOMIES

RCA

TELECOULEUR
RCA
 FFC473 20"

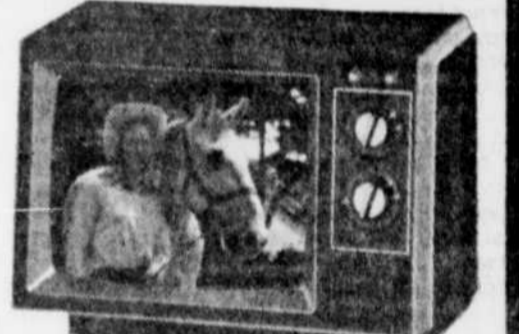
Contrôle à distance, câ-
 blo-convertisseur inté-
 gré.

649\$



TELECOULEUR
RCA
 EFR334 14"

379\$



Garantie de 3 ans, pièces et main-d'oeuvre
 (nous effectuons le service des appareils que nous vendons)

R. LESSARD

TELEVISION INC.
 818, RTE LAGUEUX, SORTIE 305
 ST-ETIENNE
 Tél.: 831-9624

SPEC
 haut en couleur
 et en son

Proposition en vertu de la loi sur la

FAILLITE

Syndic mandaté
Thorne Riddell
 inc.

SUPREME • VALLIERE • SAMTON • VANERO • MARIUS OUELLETTE • ST-BARTHE-
 LEMY • PRODIGEST • IDEAL • HOUSE OF BRAEMORE • DORISA • ROMANO • etc.

YVON ST-GELAIS INC.

~~1 million~~ de marchandise
 à vendre à prix coûtant

~~600 000 \$~~

350 000 \$

BALANCE DE MATELAS
 DE QUALITE, DE TOUTES
 GRANDEURS, A PRIX
 COÛTANT

APPAREILS
 ELECTROMENAGERS

(CUISINIÈRES,
 RÉFRIGÉRATEURS)

● ENSEMBLES MATELAS

● MOBILIERS DE

SALON, SALLE A

DINER, CHAMBRE

(MODERNE, COLONIAL,
 RUSTIQUE, CANADIEN)

● MOBILIERS DE CHAMBRE
 PROVINCIAL FRANÇAIS

DANS L'EDIFICE DE

YVON ST-GELAIS MEUBLES

1020, boul. des Capucins (au 2e étage seulement)

FUTURS COUPLES, MISES DE COTE GRATUITES
 PROFITEZ DE NOS SPECIAUX SUR TOUS NOS
 NOUVEAUX MEUBLES AU PREMIER PLANCHER.

P.S.

YVON ST-GELAIS
 et son équipe,
 toujours là
 pour vous servir

Caisse d'entraide Les Rimouskois s'inquiètent peu des perquisitions

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil
RIMOUSKI — Les perquisitions qui ont eu lieu mardi matin aux bureaux de la Caisse d'entraide économique de Rimouski et dans certaines entreprises plus ou moins reliées avec la Résidence Toussaint-Cartier, n'ont pas déclenché de mouvement de panique au sein des membres de la CEE de Rimouski. Vingt agents de la SQ de Rimouski ont participé à ces perquisitions.

Selon le directeur général de l'organisme, M. Maurice Boucher, les bureaux de la CEE ont enregistré mardi de nombreux appels de membres voulant obtenir des renseignements sur ces perquisitions dans les heures qui ont suivi, mais dès hier, dit-il, tout était rentré dans l'ordre.

A ce sujet, M. Boucher a exprimé l'avis que les effets de ces per-

quisitions peuvent être plus sérieux sur l'assemblée générale du 14 février et plus particulièrement sur le vote. En effet, dit-il, les assemblées de cuisine tenues hier soir ont été plus houleuses.

M. Boucher explique que depuis quelques semaines déjà, les dirigeants de la caisse tiennent quotidiennement deux ou trois assemblées de cuisine, qui doivent permettre de rencontrer la majorité des membres de la caisse, en vue de leur expliquer adéquatement le plan de relance des caisses, connu sous le nom de plan Dugal.

Déjà que le mouvement contestataire prend de l'ampleur à Rimouski, et que le comité ad hoc favorisant une fusion avec le Mouvement Desjardins doit tenir une autre assemblée d'information à deux jours de l'assemblée générale.

Mais la fédération est en désarroi

MONTREAL (D'après PC) — C'est avec un désarroi non dissimulé que la Fédération des caisses d'entraide économique a réagi hier aux perquisitions effectuées la veille par la Sûreté du Québec dans ses bureaux et dans les locaux de quatre entreprises de Rimouski.

Le GAM invite Claude Forget à se présenter

MONTREAL (D'après PC) — L'ex-ministre des Affaires sociales du Québec, Claude Forget, qui a résigné son poste de député de Saint-Laurent en novembre dernier, pourrait être candidat à la mairie de Montréal, en novembre à la tête du Groupe d'action municipale (GAM).

Le président de ce parti, Gaspard Fautoux, qui a refusé de commenter

expliqué que l'organisme était au courant de la tenue d'une enquête policière depuis plusieurs mois et avait toujours pleinement collaboré avec la SQ.

"Le fait de lever un mandat de perquisition contre la fédération a peut-être constitué une maladresse, a affirmé M. Savoie. Il n'était pas nécessaire de recourir à ce moyen pour obtenir notre coopération..."

cette possibilité, a toutefois admis que M. Forget représentait un candidat de prestige pour le parti qu'il dirige, surtout que l'ex-ministre est éligible à ce poste.

"C'est une rumeur ayant un fond de vérité. C'est un candidat intéressant et la possibilité d'être candidat du GAM à la mairie lui a été présentée. Mais, c'est loin d'être fait", a ajouté M. Fautoux.

RI-II-III



L'école de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce pourrait être cédée à la ville de Québec.

La ville de Québec sera propriétaire de neuf écoles

par Réjean LACOMBE

La ville de Québec deviendra propriétaire de neuf écoles qui ont cessé d'être utilisées à des fins scolaires. Le député de Taschereau et adjoint parlementaire du ministre de l'Habitation, M. Richard Guay, a indiqué, hier par l'entremise d'un communiqué de presse, que le gouvernement du Québec avait autorisé la Commission des écoles catholiques de Québec à agir de la sorte.

Ces différents établissements devront toutefois être utilisés à des fins domiciliaires ou communautaires. "Une dixième école, celle de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce, dans Taschereau, devrait également faire l'objet d'une cession dès que certaines modalités techniques auront été réglées. Quant à une onzième école, celle de Sainte-Claire-d'Assise, c'est plutôt le ministre des Affaires culturelles qui en héritera, ainsi qu'il l'a demandé", de préciser M. Guay.

Par ailleurs, la ville de Québec aurait manifesté l'intention de céder un certain nombre de ces écoles par bail emphytéotique à des organismes privés ou municipaux qui auront la gestion de leur recyclage et de leur nouvelle affectation. Selon M. Guay, d'autres écoles pourront être affectées à des fins de loisir.

C'est ainsi qu'en vertu de l'accord intervenu, cinq écoles dans la circonscription de Taschereau, soit les écoles

Notre-Dame-de-la-Garde, Saint-Joseph, Saint-Martin, Saint-Luc et Notre-Dame-de-Québec, deux écoles dans la circonscription de Jean-Talon, soit la Nouvelle Maisonnée et Saint-Dominique, une dans Limoilou soit l'école Saint-Charles, une dans Vanier, soit l'école Saint-Esprit, seront vendues à la ville de Québec pour une valeur nominale à la condition expresse que celle-ci les utilise pour en faire un logement sans but lucratif ou les emploie à des fins communautaires.

Selon M. Guay cet accord permettra de remettre ces anciennes écoles aux citoyens de Québec afin qu'elles puissent encore servir à la population québécoise. Tout en se félicitant de cette entente, le député de Taschereau souligne qu'il s'agit là d'un pas important en vue de la revitalisation du centre-ville.

"Ce projet, de conclure M. Guay, verra compléter les efforts déjà entrepris en vue du recyclage d'autres bâtiments tels le couvent du Bon-Pasteur, l'ancien hôpital Jeffery Hale, tous deux sur la colline parlementaire et le couvent La Providence dans la paroisse Saint-Malo."

RESTAURANT
La Réserve
108, St-Cyrille ouest
Nouvelle carte
Menu spécial tous les jours
Nouvelle table d'hôte

MENU
Moules au curry
Potage ou consommé
Médailon de boeuf au roquefort
Pommes de terre et légumes
Le chariot de desserts
The - café
\$14.95

Rés.: 524-1864
Heures d'ouverture:
de 11h30 à 15h00,
de 17h30 à 23h30.



Dinez ou vous magasinez

Restaurants libre-service Eaton
A VOLONTÉ
Spaghetti 2.85
jeudi de 16h à 20h
Poisson et frites 3.25
vendredi de 16h à 20h

Restaurants **EATON**

la marine twik



présentation des dernières collections « mode nautique » printemps-été 82, pour twik, à notre magasin de place ste-foy, vendredi le 5 février, à 18h, 19h, et 20h, et au tout nouveau simons des galeries de la capitale samedi le 6 février, à 12h, 13h, 14h, et 15h.

twik s'enrole dans la marine et bat pavillon haut, en bleu, blanc, rouge dans ses knickers, pantacourts, pantalons marins, ses robes et blousons matelot, à rayures vives et bandes contrastantes.

de gauche à droite:

exclusif à la marine twik

le pantacourt 100% coton à taille coulissée et gallon contrastant au bas. blanc à gallon royal ou rouge. p.m.g. \$32.

la blouse à grand col matelot, manches bouffantes et petits plis devant. 100% coton blanc, royal, rouge, p.m.g. \$24.

exclusif à la marine twik

le pantacourt à rayures marines et blanches taille à boutonnage pirate. 5 à 13 \$39.

le sweatshirt de ratine blanche « marina militaire », en lettres dorées sur bande marine. boutons dorés à l'épaule. p.m.g. \$24.

exclusive à la marine twik

la robe matelot en coton ouaté, bande extensible aux hanches pour donner l'effet blousant. gris, rouge et blanc ou royal et blanc. p.m.g. \$39.

exclusif à la marine twik

le tee-shirt en polycoton à rayures nautiques, encolure bateau, manches longues écu et marine ou écu et rouge. p.m.g. \$20.

la salopette knicker du matelot avec empiècement pirate à double boutonnage devant. royal, blanc, rouge. 5 à 13. \$32.

la maison
simons
place ste-foy... place de l'hôtel de ville.
maintenant... aux galeries de la capitale

